Juin 2021 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Assemblée générale 2021.
Eu égard à la situation sanitaire, l'AG a été organisée selon les modalités inhabituelles qui ont été décrites dans notre envoi joint au bulletin de mai. Les résultats de cette consultation seront communiqués dans notre prochain bulletin mensuel.

*****

Retour aux bonnes habitudes anciennes ?

Le dimanche 30 mai, la SASAS était présente à « *Plumes et Pinceaux* ». Beaucoup de soleil, beaucoup d'exposants, beaucoup de visiteurs… Un début de liberté retrouvée !

Ils se cachaient derrière leurs masques mais on les a reconnus !

*****

Nouvel adhérent : M. Georges Renault, retraité, présenté par Jean-Pierre Epinal

Merci de penser à régler votre cotisation 2021 :
Adhésion simple 30 €. Cotisation comprenant le volume annuel : 43 € (+ port pour l'étranger) ;
Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI).
Le paiement des cotisations par virement bancaire est possible. Notre IBAN : FR92 2004 1010 1300 1887 2K03 427

« Yzeux paysan - Tous les jours dès l'aurore »

Situé entre la rue de l'Éventail et la rue Prémartine, le quartier d'Yzeuville, au Mans, date des années 1920 et porte le nom de son créateur, Ambroise Yzeux (1874-1941). *Paysan-urbaniste* tombé dans l'oubli, Ambroise Yzeux, « *grand, instruit, parlant fort et levant bien le coude* » (cf. Georges G. Guitton), est un personnage digne d'un roman rabelaisien. Né à **Mézières-sous-Ballon**, il fréquente l'école de la Croix-de-Pierre au Mans où il obtient son CEP en 1887. En 1901 il épouse une Yvréenne, Marie Tessier, et s'installe au Champgarreau.

En 1904, il échoue dans la culture intensive des fraises et des artichauts. De 1918 à 1925, finançant ses achats par des emprunts particuliers à taux excessifs, il acquiert 50 ha de terres à cultiver alors que la taille moyenne des exploitations à l'époque est de 8 à 10 ha. Devenu entrepreneur de travaux publics, il réalise plusieurs lotissements autour du Mans : Yzeuville, l'Églantine, les Hirondelles, les Aigles, les Terrasses, Guetteloup.

De son QG, le café du Globe, il mène grand train à l'instar des promoteurs immobiliers de son époque. Il utilise les encarts publicitaires et une curieuse carte de visite :
« *Yzeux paysan - route de l'Éventail - Le Mans - Tous les jours dès l'aurore* ».

Projetant de percer l'avenue des « Champs d'Yzeux », allant de l'Étoile à Yvré-l'Évêque… il ne réalise que l'avenue Yzeux. Le quartier d'Yzeuville est un aménagement urbain unique en son genre. Ambroise Yzeux s'appuie sur les sociétés mutualistes (bd Mutuel) et tend vers une cité-jardins idéale avec des pavillons de bois (sans permis de construire) dont les maisons de 30 m^2, à 2 pièces sans étage, sont recouvertes de tuiles mécaniques au fort pouvoir isolant. En 1931, on compte 160 maisons pour 500 habitants. Les commerces foisonnent : épiceries, coiffeur, cordonnerie, teinturerie, boulangerie, boucherie, charcuterie pharmacie, cafés dont le restaurant-dancing du Moulin rouge. Les rues portent des noms de fleurs près du jardin d'horticulture, des noms d'oiseaux, des noms de sa famille ou d'amis et l'avenue Yzeux. Ambroise Yzeux réside rue du Nord, près du jardin des Plantes : « *Moi Yzeux, j'habite avenue Yzeux, dans le quartier d'Yzeuville* ».

Il connaît une triste fin de vie. Piètre gestionnaire, il plonge dans une grave dépression en 1930, après la faillite de son fils et la demande de séparation de sa femme. Il quitte Yzeuville en 1932 pour le Sud-Ouest et meurt ruiné, subsistant grâce à des travaux de jardinage. Il est enterré dans la fosse commune en 1941.

Marie-Hélène Legendre

Quelques Nouvelles brèves

Situation sanitaire

Au cours des derniers jours d'avril, les indicateurs étaient toujours défavorables pour le département. Bien qu'en baisse légère, le taux d'incidence (nb de cas pour 100 000 hab) atteignait encore 394, le plus élevé de la région et le 9e plus élevé de France métropolitaine. Le taux de positivité continuait de progresser (11,3 %). Le service de réanimation de l'hôpital du Mans enregistrait son record du nombre d'admissions de malades du covid. Les Sarthois attendaient avec inquiétude les annonces présidentielles relatives aux modalités de la première étape du déconfinement, craignant d'être exclus du bénéfice de celles-ci. Il n'en fut rien.

Au début du mois de mai, les taux ont commencé à décliner mais 261 patients demeuraient hospitalisés dont 25 en réanimation. Les décès en milieu hospitalier, depuis février 2020, atteignaient le nombre de 537. La tendance à la baisse s'est confirmée dans les semaines suivantes : taux d'incidence 239 (ML 13 mai) qui reste toutefois très supérieur au seuil d'alerte fixé à 50. Fin mai : les indicateurs poursuivent leur baisse ; 159

personnes sont encore hospitalisées dont 8 en réanimation ; le taux d'incidence a nettement chuté : 129 pour 100 000 hab. Aucun décès entre le 26 et le 29 mai. (OF 29 mai).
Tous les centres de vaccination sont désormais opérationnels dont le maxi « *vaccinodrome* » ouvert au Mans au parc des expositions depuis le 20 avril. 210 008 personnes ont eu une injection, 70 446 ont reçu les deux doses. (OF 29 mai).

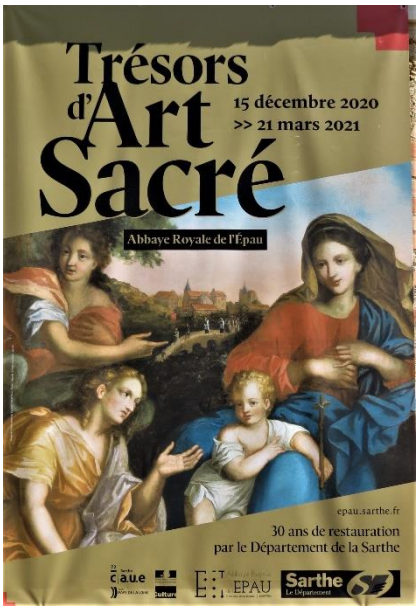

La plupart des points d'accueil du public sont désormais « *déconfinés* » : commerces, cinémas, théâtres, terrasses des cafés et restaurants, musées, médiathèques… ont rouvert leurs portes dans le respect des consignes (jauges réduites, masques, gestes barrières…). Un vent de liberté souffle à nouveau dans l'attente de la levée des dernières restrictions (discothèques, salles des cafés-restaurants… couvre-feu nocturne…).

Un exemple parmi bien d'autres : **l'exposition *Trésors d'art sacré,* à l'abbaye royale de l'Épau,** prête le 15 décembre 2020, est désormais accessible jusqu'au 21 septembre 2021.

Vie économique, actualité des entreprises

Marché de l'immobilier. Il affiche une folle accélération. Le développement du télétravail facilité par le déploiement de la fibre optique, l'attirance des citadins franciliens pour un retour vers la campagne accroissent la demande qui provoque une forte hausse du prix aussi bien en ville qu'en zone rurale. (ML 24, 27 avril).
Constructions de maisons neuves. Comme pour l'ancien, le secteur du « neuf » connaît une forte activité depuis le début de l'année et les opérateurs peinent à suivre. Mais, la situation se complique du fait de la pénurie de bois de charpente, panneaux, treillis soudés, tuyaux, rails de fixations… entraînant retards et hausses de prix. La fédération du bâtiment lance l'alerte et va jusqu'à évoquer un risque de chômage partiel. Un paradoxe ! (ML 15 mai).

Les déménageurs s'attendent à une hausse de leur activité. Ils avaient connu une baisse en 2020, la reprise des demandes de devis les rend plus optimistes. Ils pensent profiter de la vague du retour vers l'ouest et les zones côtières de clients parisiens. (ML 30 avril).
Les constructeurs de piscine peinent à satisfaire la demande. Le réchauffement climatique dopait déjà le marché. Les confinements imposés ces derniers mois sont venus renforcer singulièrement la tendance qui s'exprime aussi bien sur l'attente de constructions nouvelles que sur le besoin d'entretien des équipements anciens. (OF 11 mai).

Earta, zone du Ribay **au Mans**. L'entreprise adaptée qui se trouvait en grande difficulté en 2020, a été reprise par APF France handicap. Elle produit des masques anti-covid lavables, numérise et archives des documents, assemble des vélos électriques… nettoyage et conditionnement de câbles électriques, cartonnages… 210 salariés sur 235 ont été conservés. Les perspectives sont maintenant à l'accroissement de l'effectif pour atteindre bientôt 300 emplois. (OF, ML 13 mai).

Sauvegarde du patrimoine

Le périmètre du Vieux-Mans. La Ville envisage d'étendre le périmètre de l'actuel plan de sauvegarde du Vieux-Mans qui date de 1974. Une zone de 25 ha serait concernée, englobant trois nouveaux petits quartiers qui comportent des maisons anciennes : Les rues voisines du lycée Montesquieu, le faubourg de l'ancienne route de Paris (Lionel Royer) et de l'abbaye Saint-Vincent, ainsi que l'îlot des Fossés Saint-Pierre. Il ne s'agirait pas d'imposer aux propriétaires des contraintes nouvelles ; l'objectif se limiterait à définir un plan de valorisation du patrimoine et de l'architecture qui pourrait ouvrir le droit à des aides. Plus de 600 parcelles seraient concernées. Un lourd travail de recensement va débuter. (ML 15 mai).

Avoise : Le **château de Dobert** a retrouvé un nouveau clocheton remplaçant celui qui avait subi l'incendie d'un bâtiment annexe. **La Flèche** : le campanile et son clocheton ont repris leur place sur l'église Saint-Louis du Prytanée, après restauration.

La cloche **Gertrude**, âgée de 377 ans, est de retour dans l'église de **Coulaines** après une cure de rajeunissement. Même traitement pour **Louise-Catherine** (677 kg) et **Joséphine Euphrasie** (477 kg) qui se sont absentées temporairement de l'église du **Grand-Lucé.** (ML 17 et 18 avril ; OF 21 avril et 15 mai).

La cloche Gertrude à Coulaines

Aigné. Une convention a été conclue avec la fondation du patrimoine en vue de la réparation de la Pietà de l'église. Cette œuvre remarquable, en bois polychrome, la plus grande du département, devrait être classée après cette restauration. Coût de l'opération 30 000 € ; une souscription est lancée pour un montant espéré de 3 000 €. (ML 27 avril).

Le Mans. Le **blockhaus du général Dollmann** a rouvert ses portes le 22 mai après restauration durant la fermeture pour cause de covid. Il recevra prochainement la grande table du château de la Blanchardière (Changé) que les généraux Chanzy, Gougeard (1871), Persching (1918), Rommel (1944) avaient utilisée durant leur passage en Sarthe. (ML 2, 17 mai).

Notes diverses

Un nouveau président pour *Le Mans université.* Après des difficultés dues d'abord aux confinements, puis à l'incendie du centre de serveurs informatiques de Strasbourg… et après plusieurs tours de scrutin, le conseil d'administration a élu **Pascal Leroux**. Natif de Mayet, 54 ans, ancien étudiant à l'université du Maine, professeur en informatique, ancien directeur de l'ENSIM… Il soutiendra les laboratoires d'excellence (acoustique, matériaux, informatique), accélérera la dématérialisation administrative, accentuera l'ouverture vers l'extérieur et se donnera pour objectif de parvenir à ce que l'université du Mans soit un premier choix pour les Sarthois et les Mayennais. (OF, ML 19, 30 Avril).

Autoroute A 11. L'échangeur de Connerré est entré en service le 26 avril. Il aura demandé 14 années d'études, 22 mois de travaux et 14 millions d'euros d'investissement cofinancés par Vinci autoroute, le Département et la Région. Il reste à ouvrir la voie nouvelle qui permettra aux camions de contourner la commune de Connerré. (ML, OF 24 et 26 avril).

Énergies nouvelles. Bien que le département puisse se flatter d'avoir été précurseur dans ce domaine avec les éoliennes Bollée, ces équipements ne sont pas les bienvenus en Sarthe. Du pays fléchois aux confins de la Normandie en passant par les abords de la forêt de Bercé ou le pays de Bouloire-Coudrecieux, les Sarthois veulent bien des éoliennes mais loin de chez eux. Seulement sept parcs sont actuellement raccordés sur 110 dans la région. (15 sont au stade « autorisé » sur 159). Elles ne produisent que 6 % de l'apport des Pays de la Loire. Nos compatriotes dégainent facilement, pétitions, pages Facebook, lettres ouvertes, rassemblements divers… entraînant logiquement la réticence des élus. Il reste au préfet à opérer la difficile synthèse entre exigences gouvernementales et défiances locales. Bon courage ! (ML 27 avril, OF 24, 26 mai).

Un souvenir des anciennes éoliennes Bollée, il en reste une quarantaine en Sarthe.

Eau polluée par les pesticides. Selon une étude menée en 2020 par l'UFC-Que Choisir, la qualité de l'eau s'améliore à la sortie du robinet des Sarthois. 97 % de la population reçoit une eau conforme aux 50 critères réglementaires, contre 84 % en 2017. Il reste que vingt communes qui abritent 3 % de la population, soit 15 000 personnes, reçoivent encore une eau potable non conforme. (ML 21 avril).

Le Mans. Les Halles situées dans le centre-ville. La Ville rachète l'ensemble des locaux (bureaux, commerces…) pour les détruire avant de confier à un promoteur le soin de réaliser un nouvel ensemble qui s'intégrera dans ce quartier en totale rénovation dans la continuité de plusieurs opérations déjà réalisées ou en projet : Visitation, résidence étudiante dans l'ancien central téléphonique, résidence de tourisme d'affaires, tour Renaissance, palais des congrès… (OF 17 avril).

Ruaudin. Un nouveau centre commercial à l'enseigne **Maine street** ouvre ses portes le 27 mai en face de Family Village. Il comprendrait **une dizaine de magasins avec accès direct sur l'extérieur** et un ensemble composé d'un **hypermarché Auchan** accompagné **d'une galerie marchande offrant une trentaine de boutiques**. (ML 14, 24, 26 avril, 6 mai). Circonstance étonnante : l'opération sera sans doute l'une des dernières du genre dans la mesure où elle intervient au moment même où le parlement s'apprêterait à bannir les centres commerciaux de plus de 10 000 m^2 de surface de vente. (OF 4 mai).

Le Mans. **Le groupe Carrefour se sépare de son hypermarché manceau**. Le magasin gardera l'enseigne mais sera vendu à un exploitant indépendant. L'opération s'inscrirait dans un plan national déjà en cours, et qui se poursuivra dans les prochains mois. Faut-il voir dans cette inscription sur la liste une conséquence de l'arrivée d'Auchan dans la zone de chalandise ? Il reste que les 290 employés de Carrefour-Le Mans manifestent leur inquiétude craignant de perdre certains avantages acquis. (OF 16 avril).

Le directeur gérant : Jean-Pierre Epinal